



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*La Ministre*

*Paris, le 2.7.2018*

Madame la Présidente,

Le décret portant définition de la stratégie nationale de santé (SNS) **pour la période 2018-2022** a été signé le 29 décembre 2017 et publié au JO le 31 décembre 2017, à l'issue d'un processus de concertation auquel la Conférence nationale de santé a participé.

Nous avons relevé le défi de proposer à nos concitoyens, pour les cinq années à venir, une feuille de route partagée, ambitieuse, et innovante, qui place l'enjeu primordial de la santé au sein de toutes nos politiques publiques et implique de très nombreux partenaires. Nous avons inscrit pour l'avenir le rôle central de la prévention et de la promotion de la santé dans tous les milieux et tout au long de la vie, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, l'importance de capitaliser sur l'amélioration de la santé des jeunes et de la santé mentale, et pris l'engagement d'améliorer l'accès, la qualité et la pertinence des soins dans tous les territoires, en réaffirmant la place des usagers dans notre système de santé, autant de priorités chères à la conférence nationale de santé (CNS).

Je vous remercie, pour la pertinence et la qualité de l'avis de la conférence nationale de santé transmis dans un délai très contraint, en ayant pris soin de recueillir le point de vue des conférences régionales de la santé et de l'autonomie et vous demande de partager ces remerciements avec tous les membres des organismes représentés à la CNS et contributeurs.

Ces éléments ont été très appréciables pour améliorer la réflexion et enrichir les travaux d'élaboration de la SNS. Ainsi, la notion de « démocratie en santé » que la CNS porte avec constance reçoit pour la première fois une reconnaissance normative. Nous avons également enrichi la liste des principes d'action avec l'éthique et la solidarité, repris de multiples fois le concept de « parcours », remplacé partout le terme « citoyens » par celui d'« usagers » plus inclusif, mis en avant l'implication des usagers, la nécessité de simplifier les démarches, ainsi que le rôle des instances de démocratie sanitaire, et ajouté l'importance de la parentalité.

Madame Bernadette DEVICTOR  
Présidente de la Conférence Nationale de santé  
Ministère des affaires sociales et de la santé  
Direction générale de la santé  
MAPDS  
14 avenue Duquesne  
75350 Paris 07 S.P

Nous poursuivrons les sollicitations de votre instance, dans un objectif partagé, d'amélioration de notre système de santé, avec et pour les populations de France.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Agnès BUZYN